

ses est annihilée, en fait, dans l'intérieur de Port-Arthur.

L'investissement de Port-Arthur

D'après un télégramme du général Gilinski daté du 3 juin, les Russes défilent vivement aux Japonais la possession du Liao-Toung. Ils ont repoussé certains débarquements, ont arrêté certaines colonnes et même ont repris l'offensive du côté de Kin-Tchéou et du mont Sampson.

Quoi qu'il en soit, au Sud, les Japonais auraient prononcé leur mouvement final dans la direction de Port-Arthur. Ils n'étaient plus avant-hier qu'à une vingtaine de kilomètres des murs de la forteresse et s'avançaient méthodiquement, par les deux côtés de la péninsule, jusqu'à son extrémité sud où se trouve Port-Arthur. La division qui suit la côte orientale aurait eu, le 3 courant, avec les Russes un engagement dont on ignore encore le résultat.

Pour cette opération, les Japonais ont établi leur base à Dalny et à Tchien-Wan. De petits navires de charge venant apparemment de Pi-Tsé-Ou ou de Hsiao-Elliot ont débarqué et débarquent toujours des troupes et du matériel à Dalny.

Rien n'est venu hier confirmer la marche de l'armée de secours. Rien ne laisse entendre que le mouvement de cette armée vers le Sud ait commencé. Rien, si ce n'est un télégramme de Pétersbourg rééditant à nouveau les bruits relatifs à l'avis, donné de la capitale à Kouroupatkine, « que son premier soin doit être de délivrer Port-Arthur ». La presse, française aussi bien qu'étrangère, est à peu près unanime à regarder comme très dangereuse, dans les circonstances actuelles, l'envoi d'une armée russe de Liao-Yang à Port-Arthur.

Les Russes, n'étant protégés ni en arrière ni sur les côtes par des navires, ne pourront pas forcer ces positions, et pendant qu'ils seront occupés à cette rude besogne, l'armée japonaise coupera leurs communications et les mettra dans la situation la plus critique.

C'est là ce que presque tout le monde pense et redoute pour les Russes... Mais il est vrai d'ajouter que si Port-Arthur succombe, c'est un coup terrible porté au prestige politique de la Russie en Asie, c'est la pleine et entière liberté des communications assurées pour l'armée japonaise, c'est l'empêchement pour la flotte de renfort de la Baltique de partir pour l'Extrême-Orient, si bien que l'on s'explique le violent désir de voir ce point secouru et sauvé...

A Port-Arthur

Combien de temps Port-Arthur peut-il tenir? Combien de mois sa garnison peut-elle subsister avec les vivres réunis? Combien les canons ont-ils de munitions? C'est là ce qu'il faut se demander maintenant.

Un Américain — son témoignage n'est pas suspect — revient à peine de Port-Arthur et dit que les Japonais ne pourront prendre la place qu'au prix de sacrifices énormes et avec des forces d'une supériorité écrasante. A son départ, les forces russes s'élevaient à 38,000 hommes, tous prêts à défendre la forteresse jusqu'à leur dernier souffle. Toutes les hauteurs environnantes étaient bien fortifiées par des tranchées, des remblais et des canons bien disposés stratégiquement. M. Smith a pu compter un jour entre 300 et 400 canons. Les Russes ont des provisions pour de longs mois.

Avant d'aller à Port-Arthur, M. Smith a vu à Vladivostok, qu'il dit bien protégé.

En Mandchourie

Aucune nouvelle officielle de Mandchourie, mais une information fort intéressante que nous communiquent le *New York Herald*. Il paraîtrait que si les Japonais sont concentrés à Feng-Hoang-Cheng ne bougent pas, c'est parce qu'ils ne sont pas en état de le faire, par suite de la fatigue des hommes et des chevaux. Voici cette information :

Séoul, lundi, 1 h. 20 soir.

Je viens d'avoir un entretien avec un Américain qui a quitté Feng-Hoang-Cheng le 27 mai. Il me dit qu'il sera impossible au 1^{er} corps d'armée japonais, qui est caserné dans cette ville, d'aller plus au Nord avant que de puissants renforts ne lui soient parvenus, car les hommes et les chevaux sont épuisés.

La garde impériale et la 2^e division sont cantonnées à Feng-Hoang-Cheng, et la 12^e division occupe une forte position à 6 milles au Nord-Est. L'armée entière est disposée ainsi en vue d'un départ possible assez long avant la marche en avant.

La dépêche ajoute que des partis d'éclaireurs russes se montrent de tous les côtés, causant aux Japonais des alertes incessantes.

Le maréchal Yamagata

On annonce que le feld-maréchal Yamagata a été nommé vice-roi des territoires que les Japonais occupent depuis le commencement de la guerre.

Le maréchal Yamagata est l'ancien chef de l'armée japonaise durant la guerre de 1894 contre la Chine.

Les canons pris à Kin-Tchéou

On mande de Pétersbourg que la perte des canons pris à Kin-Tchéou par les Japonais n'affaiblira pas les forces russes, car ces pièces étaient de vieux canons enlevés aux Chinois en 1900. Parmi eux, il n'y en a pas deux du même calibre, ce qui rend le service des munitions très compliqué; les difficultés créées par cette diversité de calibres sont tellement considérables, qu'il y a un an on proposa de mettre tous ces canons dans un musée.

Cette idée fut abandonnée alors, uniquement parce qu'on possédait une certaine quantité d'obus que l'on trouva bon d'utiliser, bien qu'il fût impossible de prévoir le rôle qu'ils joueraient. Bref, les Russes doivent remercier les Japonais de les avoir débarrassés de ces canons gênants.

En souvenir de Makarof

La fille de l'amiral Makarof vient d'être prise pour demoiselle d'honneur par

l'impératrice Alexandra. Sa Majesté a adressé à la veuve du regretté amiral le télégramme suivant :

J'espère que la nomination de votre fille en qualité de demoiselle d'honneur sera un petit rayon de soleil pénétrant le chagrin profond auquel nous prenons un intérêt si sincère. Je tiens à vous en prévenir moi-même.

ALEXANDRA.

On se souvient que la fille de l'amiral perdit sur le *Petrovsk* son fiancé, en même temps que son père.

Marc Landry.

Dépêches de la journée

Berlin, 6 juin.

On télégraphie de Tchou-Fou au *Lokalsender* que le vaisseau japonais qui a heurté une mine est le *Shikishima*. L'équipage a été presque entièrement englouti, tant le naufrage a été rapide.

On mande de Liao-Yang, 3 juin :

Cent cosaques, appuyés par l'artillerie, ont eu à Chotsjapouta un engagement heureux contre six compagnies d'infanterie japonaise. Les pertes japonaises ont été considérables.

Les officiers du 1^{er} corps d'armée qui résident dans le gouvernement de Pétersbourg, ont reçu l'avis de se tenir prêts à partir pour le théâtre de la guerre. — *Boxxer*.

LA CHAMBRE

Lundi 6 juin.

LA LOI MILITAIRE

Nous voici arrivés aux articles et, par suite, aux contre-projets et amendements. M. Edouard Vaillant, socialiste révolutionnaire, développe — ah oui ! il développe ! — un contre-projet portant suppression de l'armée permanente, et son remplacement par des milices, dans le délai de trois ans. De plus fort en plus fort ! C'était écrit ! La garde nationale ! L'orateur déclare qu'il ne se fait aucune illusion sur le vote de la Chambre ; mais il constate que la garde nationale est en marche, et qu'elle triomphera tôt ou tard. Suivant lui, l'armée permanente est l'instrument nécessaire de la domination bourgeoise. Mais la démocratie en aura raison. Un jour viendra où les soldats envoyés contre les ouvriers lèveront la crosse en l'air, etc., etc.

On signalerait aisément quelques contradictions dans le long discours de ce Prudhomme révolutionnaire. Il avoue, par exemple, que le désarmement doit être réciproque et simultané. Alors?... Se figure-t-il que la suppression de l'armée permanente ne soit pas un désarmement ?

Toutes ces billevesées ne nous inquiètent guère si elles ne répondent à un état d'esprit qui commence à prendre corps dans les manifestations de Marseille et de Brest. En temps normal, elles seraient inoffensives, elles le deviennent moins lorsqu'une société marche sur la tête et que le gouvernement lui-même encourage, ou ne décourage pas, ces essais d'équilibre instable, contraire à toutes les lois de la mécanique.

Pour appuyer son raisonnement, M. Vaillant rappelle les guerres où la milice a montré sa valeur ; il a oublié celles où elle a montré son néant. La milice, dit-il, c'est la cité elle-même, c'est la nation armée, où chaque soldat est citoyen et chaque citoyen soldat. Il veut que l'on commence son éducation militaire à l'école. Malheureusement, nous avons vu à l'œuvre les bataillons scolaires et cette opération a médiocrement réussi.

L'organisation suisse l'hypnotise et il est convaincu que la France ferait encore mieux...

Le rapporteur, M. Berleaux, a répondu qu'il était difficile de comparer la Suisse et la France, après quoi le contre-projet de M. Vaillant a révolté 68 voix contre 506. Il faut croire que la Chambre n'est pas encore mûre. Soyez tranquilles, elle mûrit !

M. Cuneo d'Ornano succède à M. Vaillant. Il a, lui aussi, son contre-projet où il y a de la milice, et surtout de la malice : un an de service et trois cent mille rengagés ! Je me demande où on les trouverait, même en leur faisant un pont d'or. En tout cas, celui de la Bérésina ne suffirait pas à les tenter.

M. Cuneo d'Ornano cite d'abord ses autorités : le général Jacquy, qui a mis sa signature au bas du contre-projet ; le duc de Feltre, ancien officier de cavalerie, engagé volontaire en 1870, qui en est le véritable auteur ; enfin et surtout le général du Barail, ancien ministre de la guerre, auquel il fut soumis à l'origine, et qui l'approuva.

Ne veut-il pas mieux qu'une loi qui, aux vœux de l'orateur, aggrave le service militaire, sous prétexte de l'alléger ? Vous allez déshonorer cruellement 77,000 dispensés, dont 4,000 seulement appartenant à la bourgeoisie. Vous supprimez les permissions, vous prenez les infirmes. Et c'est cela que vous présentez au pays comme un progrès !

Un an suffit, sinon pour faire un soldat, au moins pour instruire une recrue. Mais l'important est qu'une armée soit une armée et non une cohue : aussi l'armée d'un an doit-elle être cuirassée par une formidable armature d'engagés volontaires. Vous les aurez avec des primes et des emplois au sortir du régiment. Trouvez-vous donc à la prime un caractère antidémocratique ? Elle ne coûtera pas si cher qu'on le croit.

On craint de faire une armée prétoirienne ; mais tous les coups d'Etat de la Révolution ont été faits par son armée, la plus prétoirienne qui fut jamais. En résumé, prenez mon ours !

La Chambre n'en voulait pas, mais elle n'était pas fâchée d'en entendre parler avec esprit par un orateur qui se savait battu d'avance et qui souriait de son inévitable défaite.

Le ministre de la guerre a félicité M. Cuneo d'Ornano de son humour, et l'a payé de la même monnaie. Personne ne soupçonnait dans la parole du général André de telles réserves d'ironie. Ce militaire n'admet pas que l'on traite sur un ton léger les sujets graves, et les plaisanteries de son interlocuteur l'ont évidemment piqué au vif. Bien entendu, il a repoussé le contre-projet si joyeusement commenté, et invité la Chambre à récompenser par la plus noire ingratitude les efforts que l'orateur avait faits pour l'égarer.

Le ministre a rencontré un allié un peu inattendu dans la personne de M. Tournade. Celui-ci est un chaud partisan de la nouvelle loi. Il la croit moins dure que la loi actuelle. Quant au service d'un

an, c'est, jusqu'à plus ample expérience, un mirage, et c'est un autre mirage que la garde nationale de M. Vaillant.

M. Tournade et le ministre de la guerre triomphent, bras dessus bras dessous, sans pitié et, par conséquent, sans gloire ; mais ils ne triompheront que demain. La discussion n'est pas finie. C'est dommage !

Pas-Perdus.

Autour de la Politique

Les massacres d'Arménie

M. de Pressensé a prévenu M. Delcassé de son intention de lui adresser, au début de la séance d'aujourd'hui, une question, qu'il eût déjà voulu poser hier, au sujet des massacres d'Arménie.

Au cas où le ministre des affaires étrangères n'accepterait pas cette question, M. de Pressensé déposerait une demande d'interpellation en priant la Chambre de fixer le jour du débat.

L'impôt sur le revenu

M. le ministre des finances déclarait, il y a peu de jours, à la Commission de législation fiscale — et celle-ci s'est d'ailleurs ralliée à son avis — que l'impôt sur le revenu pourrait trouver sa place dans la loi des contributions directes pour 1905, au cas seulement où les deux Chambres auraient préalablement voté un projet spécial décidant l'établissement de cet impôt.

C'est évidemment le seul moyen de procéder qui soit rationnel. M. Jaurès aurait pourtant dressé de s'y opposer et de réclamer la jonction des deux questions en un seul débat.

A propos de l'impôt sur le revenu se livrera, en somme, la dernière bataille de la présente session : elle sera chaude.

Le transfert des colonies

La nouvelle Commission du budget paraît avoir à cœur de pousser de son mieux à ce déménagement du ministère des colonies, si nécessaire et depuis si longtemps demandé.

Un certain nombre de commissaires doivent se rendre sous peu de jours au commissariat général de l'Exposition de 1900, afin d'examiner comment les locaux de l'avenue d'Appel pourraient être aménagés en vue de recevoir M. Doumergue, ses fonctionnaires, ses employés et ses carterons verts.

L'heure est-elle proche où notre musée du Louvre sera enfin débarrassé d'un si dangereux voisinage ? Espérons-le. Un bon point en tous cas à la Commission du budget qui veut faire son possible pour hâter cette heure.

Un projet de révision

M. Jules Roche, député de l'Ardèche, a déposé hier, sur le bureau de la Chambre, un projet de résolution tendant à la révision de la Constitution.

L'enquête Humbert

Il paraît que la Commission chargée de cette enquête a encore des réserves à dépouiller et des témoins à entendre, un certain nombre de nouveaux témoins qui lui ont été désignés par M. Georges Berry — naturellement !

Cette Commission devra, de plus, nommer un rapporteur. Son président, M. Delarue, qu'elle avait chargé du rapport, vient en effet de le décliner.

Il l'a fait dans une lettre rendue publique, en réponse à l'un de nos confrères qui avait annoncé que « les responsabilités politiques de l'affaire Humbert seraient dévolues à la tribune du Parlement par le plaidier devant la Commission d'enquête ». A cela M. Delarue répond :

Pour affirmer des responsabilités, je suis convaincu que vous pensez, comme moi, qu'il importe de posséder des certitudes indéniables ; je suis ami de la vérité et je suis incapable de la dissimuler ; mais je suis l'adversaire résolu d'affirmations téméraires, de vagues qui peuvent nuire aux gens les plus honnêtes ou accabler les innocents.

Après un examen attentif de l'affaire Humbert fait sans parti pris et sans préoccupation politique, une conclusion évidente s'impose. Il est grand temps que les officiers ministériels soient tenus de vérifier sérieusement l'identité des gens au nom desquels ils dressent des procès-verbaux.

Enfin, il est nécessaire que des particuliers, fussent-ils très haut placés, ne puissent plus pendant de longues années plaider devant les représentants de la justice sur l'existence ou le néant pour leur donner, au grand détriment du public, toutes les apparences de la réalité.

M. Delarue termine en déclarant que, si des responsabilités venaient à être établies par des faits précis, la Commission n'hésiterait pas à les signaler à la Chambre.

André Nancy.

L'Agitation des Dockers

(Par dépêches de nos correspondants particuliers)

A MARSEILLE

Marseille, 6 juin.

A l'ouverture des chantiers des Messageries maritimes, ce matin, les journaliers ne se sont pas présentés, cela sous prétexte que leur appel se fait d'après un système dont ils demandent l'abolition. Cet incident montre à nu le procédé des syndicats ouvriers pour étendre la grève.

Ailleurs, aux chantiers de la Compagnie Axel Busck, un contremaître, nommé Michel, jouissant de la considération patronale, avait cessé de plaider aux ouvriers. Ce matin, ils ont exigé son renvoi immédiat et, comme l'accomplir, M. Castelain, ne leur donnait pas satisfaction, ils ont déserté la place. Les contremaîtres syndiqués se sont réunis pour examiner le cas de leur camarade.

Les capitaines au long cours, touchés par le désarmement forcé des navires de la Compagnie Cyrien Fabre, se sont assemblés au siège de leur association. Enfin, les amateurs ont tenu, eux aussi, une réunion.

On n'aurait rien de bon de ces conciliabules. En effet, toutes les sections du patronat sentent bien que les concessions qu'on exige d'elles ne satisferont pas les ouvriers, parce que les ouvriers ne veulent pas être satisfaits.

Les exigences des camionneurs sont maintenant que leurs patrons prennent un deuxième engagement semblable à celui de 1900. A quoi les patrons répondent, à bon droit, que ce premier engagement suffit, pourvu qu'il soit respecté de part et d'autre, puisqu'il solutionne les litiges par voie d'arbitrage.

Les ouvriers moellonniers persistent dans le chômage volontaire. Sept gran-

des briqueteries de Saint-Henri et L'Estaque, occupant 2,000 personnes, sont closes, et cette industrie, si florissante hier, court vers une ruine prochaine.

Les ouvriers de la raffinerie de sucre Saint-Louis, qui souffrent plus particulièrement de la fermeture de cette usine par suite de la mise à l'index des camionneurs Roussel et Raynaud, ont signifié leur désir d'échapper au joug de Manot qui plonge 500 d'entre eux dans le chômage. Les dernières fabriques de tuiles encore ouvertes fermeront jeudi si le conflit qui les intéresse n'est pas solutionné à ce moment.

MM. Eslier frères ont, cet après-midi, énergiquement refusé d'accepter la prétention de leurs ouvriers, qui voulaient imposer leur volonté d'être à l'avenir embauchés par rang d'ancienneté.

Ce soir les capitaines marins se sont assemblés de nouveau. Une longue discussion s'est terminée par l'ordre du jour que voici :

Vu les mises à l'index des vapeurs de la Compagnie Cyrien Fabre et du navire *Orléans*, qui ont eu pour conséquence le débarquement forcé de 57 officiers, les capitaines de la marine marchande protestent contre les menées iniques des dockers et sont résolus à se mettre en grève générale mercredi prochain, si d'ici là les pouvoirs publics n'ont pas trouvé un moyen de faire réintégrer à leurs bords respectifs les officiers victimes de cet état de choses.

Cet ordre du jour énergique et précis fait prévoir une aggravation redoutable de la situation.

Le préfet a eu une conférence avec le général Malhis en prévision de troubles prochains ; mais il faudrait peut-être trouver quelque chose de plus efficace que ce désintéressement officiel. A la Bourse et dans le commerce local, on exprime les plus vives craintes.

Thomas.

AU HAVRE

Les ouvriers charbonniers du port, persistant dans leur refus, pour les causes indiquées avant-hier, d'embarquer le charbon à bord de la *Sapote*, c'est le personnel de machine du bord, chauffeurs, soutiers et grasseurs, qui procède à cette opération.

Les charbonniers sont passés en groupe d'une cinquantaine devant la tente de la Compagnie transatlantique et ont regardé travailler les marins d'un air navré ; mais ils ne se sont livrés à aucune manifestation. Une déléguée dans ce mouvement protestataire contre le machinisme semble déjà se manifester.

André Hofgaard.

Coulisses de la Mode

LA JOURNÉE D'AUTEUIL

Je n'ai pas à revenir sur le prodigieux succès de cette belle journée de dimanche à Auteuil. Le *Figaro* vous en a déjà parlé. Mais il est une remarque sur laquelle il est bon d'appeler l'attention. Alors que, souvent, le groupement d'un certain nombre de toilettes d'apparat forme un ensemble bariolé, dimanche, au contraire, il a présenté un ensemble merveilleux d'harmonies de tonalités douces et sans heurt. Cela tient à ce que le blanc dominait et fondait, pour ainsi dire, toutes les autres teintes. Le résultat en était délicieux pour l'œil.

Autre note. Jadis on pouvait facilement citer jour ou telle toilette que tout le monde avait remarquée. Aujourd'hui, l'élégance se généralise et toutes les femmes sont également bien habillées. Il semble que l'art de se parer n'ait jamais été poussé à un plus haut point. La rivalité à outrance entre les maîtres de la couture en est l'heureuse cause. Certaines toilettes sont absolument artistiques. On sent que ceux qui les ont créées possèdent à fond la connaissance du beau. Et comme, dans ces grandes réunions, la fausse note en matière d'élégance est excessivement rare, nous pouvons nous montrer, à juste titre, fiers de diriger aux étrangers pareil coup d'œil d'ensemble de bon goût.

C'est donc de très près qu'il faut aujourd'hui examiner les toilettes pour pouvoir apprécier et décrire celles qui sont réellement hors de pair. J'en ai cependant noté quelques-unes qui pourraient servir de modèles. Une entre autres, en soie blanche, médaillons Louis XVI dans le bas de la jupe, formés de petites roses roses brodées. C'était mignon, pittoresque, et se mettait à genoux devant.

Et cette robe en mousseline de soie blanche, tablier d'alouette et petite veste de soie de se réunir au milieu de ces senteurs embaumées. D'autant plus qu'au parfum des roses se mêlait celui si connu et si aimé du subtil Genêt d'Or. Cela faisait rêver, à deux pas de Paris, aux landes de Bretagne. Et j'ai constaté une fois de plus que les Parisiennes savent mieux que quiconque apprécier et adopter les bonnes choses. Le Genêt d'Or est devenu le parfum favori.

UNE LANTERNE UNIQUE AU MONDE

Le Grand Prix couru, il est de tradition d'aller en voyage. J'ai déjà dit combien est important le choix d'une bonne malle et quels avantages on trouve à se munir des modèles nouveaux. Et à ce propos, laissez-moi vous dire que rue Scribe vous pouvez voir en passant, suspendue au balcon du Jockey-Club, une malle du dernier genre, qui attire tous les regards, le soir surtout, car, la nuit venue, elle se transforme en énorme lanterne électrique.

C'est l'ingénieuse enseigne de Vuitton, l'inventeur dont j'ai eu plusieurs fois déjà occasion de faire l'éloge. Et à ce propos je dois dire que le catalogue, en préparation, va bientôt être terminé. J'en parlerai aussitôt qu'il paraîtra. Il sera d'ailleurs à la disposition de mes lecteurs qui n'auront qu'à en faire la demande à M. Vuitton.

C'était une idée heureuse que celle de cette fête de Joseph Prudhomme. D'abord, cela nous a changés de l'interminable série des costumes myén-é, Louis XV, Louis XVI, dont les pièces dites historiques nous avaient saturés. Et puis, pour une fête gaie, pouvait-on inviter un meilleur patronage que celui d'Henri Monnier, qui fut non seulement le plus aigu des caricaturistes, mais en même temps un écrivain original et un comédien qui, comme

Molière, jouait ses pièces lui-même et les jouait mieux que personne ?

Il est si rare aujourd'hui ceux qui ont vu Henri Monnier incarner Joseph Prudhomme. Mais il est resté encore assez pour constater que Léandre, lui aussi, est entré « dans la peau du bonhomme » avec une conviction qui en impose et fait illusion. Léandre a voulu ressusciter Joseph Prudhomme, et il a réussi.

Autour de lui, ses confrères, ses camarades se sont eux aussi bécotés d'honneur.

De la cété série d'événements qu'on s'est disputés et qui sont signés : Bac, Belon, Barret, Courboin, Chéret, Detouche, Dillon, Dorville, Eliot, Faivre, Gottlob, Job, Léandre, Lepère, Motivet, Mirande, Morin, Redon, Roublille, Truchet et Villon.

De ces événements, il a été tiré un certain nombre d'épreuves avant la lettre, avec remarque et signature de l'artiste. Ces épreuves ont été acquises par notre grand écrivainiste Duvallier, qui les munit de ces montures artistiques dont il a le monopole et le secret. Ce sera la nouveauté de la saison, une nouveauté pas banale, et il y aura une question d'amour-propre et d'orgueil bien compréhensible à pouvoir montrer aux bords de mer ou aux villes d'eaux un de ces petits chefs-d'œuvre dont la signature rendra l'authenticité indiscutable.

L'ART DE LA PHOTOGRAPHIE.

Mes lecteurs savent que je ne leur recommanderai jamais quelque chose de banal. Elles me pardonneront donc de revenir encore sur la question de la photographie. Dans mes courses à travers Paris je vis tellement de portraits exposés à l'admiration du public, et qui pourtant n'ont aucun caractère artistique, que je ne puis m'empêcher de conseiller à nos nouveaux portraits de Boissonnas et Taponier, qui sortent de l'ordinaire et par leur exécution irréprochable et surtout parce qu'on y sait découvrir et conserver le charme inhérent à chaque physionomie.

Allez rue de la Paix et demandez M. Taponier. Vous serez certain d'avoir un portrait vivant, un portrait de vous, qui sera vu et bien vu.

MES CONCOURS

J'ai reçu un grand nombre de réponses à la première question de mon concours. Il y en a beaucoup de bonnes et qui dénotent une persistance de recherches qui fait plaisir. J'ai été heureuse surtout de voir venir à moi des nouvelles abonnées qui ont fait preuve d'une merveilleuse lucidité. Cela me fait bien préjuger du résultat final.

Voici maintenant la deuxième question : Quelle est la femme, patriote et poète, de qui sont les vers suivants, relatifs à la guerre de 1870-71 ?

Le français n'étant point d'usage en leur campagne, Ces rudes paysans trouvent son chant trop doux. Mais ces braves soldats lui succombent pour nous. De l'Alsace, en mourant, ils rivalisent la France. Et dans leur allemand disaient : « Vive la France ! »

Il s'agit, bien entendu, des soldats alsaciens.

Claire de Chanceneay.

BOITE AUX LETTRES

Mme A. B. — Pour les soins de la chevelure, prendre l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont-Majella, qui arrête immédiatement la chute des cheveux et les fait repousser avec abondance. On le trouve chez M. E. Senet, administrateur, 35, rue du 4-Septembre. De même la « Poudre Capillaire » qu'on trouve à la parfumerie Ninon, 31, rue du 4-Septembre, empêche la décoloration précoce. Ce n'est pas une teinture.

— Aux personnes qui désiraient faire faire à la journée des travaux de lingerie ou de couture, je puis recommander en toute certitude Mlle Cora Lamollette, 18, place Vendôme. J'ai l'assurance qu'elles seront satisfaites de son travail. — C. de C.

Gazette des Tribunaux

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE : Bruit autour de la musique.

Trois jeunes musiciens, demain, compareraient en simple police. Ils sont inculpés d'avoir contrevenu à l'article 88, paragraphe 1^{er} de l'ordonnance de police de 1808 et aussi à l'article 471, paragraphe 15 du Code pénal — ou, si vous aimez mieux, d'avoir causé du tapage aux Concerts-Colonne.

Ces heureux enthousiastes, qui vont avoir la joie de souffrir pour leurs idées, n'aiment point les Concertos. Ce n'est point à leurs yeux, musique digne d'être jouée, mais seulement prétexte à mettre en vedette des virtuoses. Le jour où Paderewsky vint exécuter au Châtelet le Concerto en sol de Beethoven, ils sifflèrent encore après le morceau. Ils n'avaient, semble-t-il (et M. Colonne le constata), fait qu'user « du droit qu'ils avaient acheté... au bureau ». Mais leur protestation stridente déchâna d'interminables et tumultueux bravos. Ils répliquèrent par des sifflets que couvrirent encore des applaudissements si longuement prolongés que M. Colonne dut supplier les partisans du piano de se taire :

— Ce sont, dit-il, les amis de l'ordre qui interrompent le concert.

Cependant, pour contenir ces enrégimés de modérés, on finit par expulser les siffleurs. Procès-verbal du tapage provoqué par ceux-ci fut dressé et, demain, ils viendront s'asseoir sur le banc de la simple police.

Is y défendront, par l'organe de M^{re} Bonzon, leur avocat, l'idée dont ils sont les martyrs. Is y continueront à la barre la guerre au Concerto.

Is ont, dans ce dessein, écrit à nombre de musiciens connus pour faire attester par eux que leur croisade est bonne. Des réponses qu'ils liront à la barre, citons seulement celles-ci :

La première, de M. Bourgault-Ducoudray :

Le Concerto me paraît un genre inférieur et je suis loin d'être un partisan fanatique de cette forme d'art.

Mais dans ce genre, même inférieur, certains maîtres ont exprimé des pensées générales et se sont élevés à une grande hauteur. N'y eût-il que l'Andante du Concerto en sol de Beethoven pour piano, je m'opposerais à ce qu'on proscrivît ce genre d'une manière absolue.

Quant à la virtuosité, ses abus sont évidemment funestes à l'Art, car le public, toujours fasciné par la difficulté vaincue, peut tomber facilement dans cette erreur que la virtuosité, qui n'est qu'un moyen, doit être le but.

Mais quand les virtuoses se font les interprètes respect